

Légende

- Zonage**
- U1 : Zone correspondant à l'habitat dense de Grazac
 - U2 : Zone correspondant aux espaces bâti pavillonnaire
 - AU : Zone à urbaniser ouverte
 - N : Zone Naturelle
 - A : Zone Agricole
 - A2 : Secteur agricole constructible, où les habitations et annexes sont autorisées sous certaines conditions
 - A3 : Secteur agricole constructible, où des constructions autres que des habitations sont autorisées sous certaines conditions
- Autres informations**
- Emplacements réservés
 - Espaces présentant un intérêt écologique et/ou paysager à préserver en l'état selon les dispositions de l'article L123-1-5-III-2 du code de l'urbanisme
 - Espaces boisés à protéger
 - Orientation d'aménagement et de programmation
 - Corridors écologiques liés aux cours d'eau
 - Espaces et secteurs contribuant à la continuité à la migration de la faune sauvage
 - Sentier de randonnée à préserver au titre de l'article L123-1-5-IV-1 du code de l'urbanisme
 - Boisements linéaires justifiant une préservation appropriée
 - Arbre isolé justifiant d'une préservation appropriée
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L123-1-5-II du code de l'urbanisme
 - Espace soumis au risque d'inondation
- Le plan de prévention des risques d'inondation du Tarn aval approuvé le 18 août 2015

Avertissement : Les données diffusées concernant la zone inondable sont informatives et non opposables au tiers. Les données SIG ont été standardisées à partir des données numériques ayant servi à l'élaboration des PPRn approuvés. Nous ne garantissons pas leur exactitude et leur exactitude par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la Mairie ou à la préfecture.

urbactis
 Aicha du Boucheron
 Paysagiste D.P.L.G.
 Gildas Carré
 Directeur associé
 Urbanisme
 Jacobus Vos
 Directeur associé
 Ingénieur VRD
 Etudes hydrauliques
 Maxime de la Touche
 Ingénieur E.S.G.T.
 Modélisation 3D & BIM
 Prestations par drone
 Sébastien Le Pape
 Directeur associé
 Géomètre-Expert

Département du Tarn
 Commune de Grazac

4.A - Document Graphique de Zonage
Plan Local d'Urbanisme
Planche 2/3



AGENCE de MONTAUBAN
 60 Impasse de Basle
 82003 MONTAUBAN Cedex
 Tél 05 63 41 41 22

AGENCE de GRENADE
 1203 rue des Pyramides - BP 3
 31500 GRENOBLE-CARONNE
 Tél 05 61 62 60 76

Fus 05 65 89 14 82
 urbactis@urbactis.eu
 www.urbactis.eu

Nos compétences
 Urbanisme & Paysage
 Ingénierie VRD
 Etudes hydrauliques
 Géomètre-Expert
 A.M.O. patrimoniale
 Modélisation 3D & BIM
 Prestations par drone
 Cartographie & SIG

Echelle:1/5000
 Dossier D'Approbation - Juin 2016
 Dossier n°120101

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination

| N° | Référence cadastrale | Lieu-dit |
|----|----------------------|--------------|
| 01 | 0A0156 | Canavels |
| 02 | 0E0187 | Le Rouzeis |
| 03 | 0E0049 | Brassie |
| 04 | 0C0045 | Les Sébats |
| 05 | 0C0098 | Bonneville |
| 06 | 0C0238 | Rimbaud |
| 07 | 0C0028 | Blanc |
| 08 | 0A0090 | Sigral |
| 09 | 0A0005 | Fumarel |
| 10 | 0A0004 | Castelmaysou |
| 11 | 0E0042 | Brassie |
| 12 | 0E0033 | Al Capitani |
| 13 | 0E1273 | Giveste |

Tableau des Emplacements réservés

| N° | Description | Bénéficiaire | Surface en m² |
|----|--------------------------|--------------|---------------|
| 01 | Emplacement de la voie | Commune | 388 |
| 02 | Aménagement de carrefour | Commune | 644 |

